

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20211110-D202172-DE
Reçu le 16/11/2021
Publié le 16/11/2021

délibération :
D_2021_7_2

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

Objet : Budget Commune
Décision Modificative n°2

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 10 novembre à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à Dirac, sous la présidence de Madame TERRADE Anne-Marie, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 2 novembre 2021

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne-Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTÉGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Yannick
DESCLAUX Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne-Marie
Madame LANOË-MALLIVERT Véronique a donné pouvoir à Madame MONTÉGU Bénédicte

Absent(s) :

Monsieur GAUTIER Laurent, Madame CORBIN Manitraritiana

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame DESCLAUX Cécile, Madame LANOË-MALLIVERT Véronique

Secrétaire de Séance : Monsieur GRENIER Patrick

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier certains articles du Budget Commune. Il s'agit de frais de parution pour les marchés « Aménagement de la mairie » et « Voirie 2021 » et d'honoraires pour le cabinet médical.

Désignation de l'article		Section Investissement	
Chap/Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
041-2031	Opération d'Ordre Intégration frais d'études		+ 2 400.00 €
041-2033	Opération d'Ordre Intégration frais de parution		+ 1 419.46 €
041- 21318	Opération d'ordre Intégration frais études	+ 2400.00 €	
041-21311	Opération d'Ordre Intégration frais de parution	+ 709.73 €	
041-2151	Opération d'Ordre Intégration frais de parution	+ 709.73 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
ACCEPTE les modifications énoncées ci-dessus.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Anne-Marie TERRADE



Emis le 10/11/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire le 16/11/2021